

PSS

Prévention et Secours du Sport

◆ Objectifs :

Connaitre les principaux accidents lors de la pratique sportive et leur prévention. Assurer la prise en charge d'un accident survenant au cours d'une activité sportive. Intégrer la prévention des accidents dans la pratique sportive.



◆ Programme :

- Perte de connaissance : personne victime d'un accident du sport
- Arrêt cardiaque :
 - Prévention de la mort subite dans la pratique du sport
 - à 2 sauveteurs
- Malaise :
 - Crise d'asthme
 - Malaise hypoglycémique
 - Réaction allergique
 - Troubles liés à la température
- Plaies : Section de membres
- Traumatisme : tête, cou, dos, tronc et membre
- L'organisation des premiers secours au cours des activités sportives

◆ Evaluation :

L'évaluation est réalisée tout au long de la formation.

Une attestation de formation sera délivrée aux participants à l'issue du module complémentaire de la formation.

Prérequis

Etre titulaire du PSC1
Etre Agé de 16 ans

Durée

5h

Intervenant(s)

Formateur PSC et
PSS

Effectif

De 4 à 10
participants

